



LEGENDE du P.L.U

- ZONES URBAINES**
 Zone U : zone urbaine à vocation mixte
 Secteur Ua : secteur urbain à vocation économique
 Secteur Ub : secteur urbain de services
- ZONES AGRICOLES**
 Secteur A1 : secteur à destination à vocation résidentielle à court terme
 Secteur A2 : secteur à destination à vocation résidentielle à moyen long terme
 Secteur A3 : secteur à destination à vocation résidentielle en contexte boisé à court terme
 Secteur A4 : secteur à destination à vocation économique à court terme
 Secteur A5 : secteur à destination à vocation économique et environnementale à court terme
- ZONES NATURELLES ET FORESTIERES**
 Zone N : zone naturelle et forestière
 Secteur N1 : secteur offrant un potentiel d'évolution de l'existant
 Secteur N2 : secteur naturel de services
 Secteur N3 : secteur naturel à vocation de loisirs, de sports et de tourisme
 Secteur N4 : secteur naturel à vocation économique
- ZONE AGRIQUE**
 Zone A : zone agricole
 Secteur A1 : secteur agricole dédié offrant un potentiel d'évolution de l'existant
 Secteur A2 : secteur agricole dédié (secteur incompatible de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute)
 Secteur A3 : espace boisé classé (EBC)
 Secteur A4 : emplacement réservé
 Secteur A5 : élément protégé au titre de l'article L233-1-5° de Code de l'Urbanisme
- | N° | CODE | DESIGNATION | SURFACES |
|----|--|-------------|----------|
| 1 | Cadre d'ensemble zones à zones d'habitat rural | Commune | 1320 ha |

DEPARTEMENT DU CHER (18)
Commune de MARMAGNE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Arrêt du projet de la relation générale du PLU :
 Mise en enquête publique le :
 Apposition du PLU :
 Fait à MARMAGNE le :
 Le Maire de la Commune de MARMAGNE :

Document
4.2
 Echelle 1/500
 Rem 500

Modifications :

ISOCELE SARL d'Architecture
 11, rue de la République
 18200 BOURGNEUF
 03 25 51 51 51